

Centrale Eolienne de la Craie SAS
9, mail Gay Lussac
95000 Neuville-sur-Oise

Monsieur le Préfet de la Côte-d'Or
Préfecture de la Côte-d'Or
53, rue de la Préfecture
21041 Dijon

Date

Le 29 janvier 2026

Veuillez citer notre référence dans toute correspondance

FR BO CR

Objet

Projet éolien La Craie
Demande d'autorisation environnementale et
dérogation d'échelle

Contact

Pierre-Baptiste FOUCAULT
PierreBaptiste.Foucault@enertrag.com

Monsieur le Préfet,

Nous soussignés **Patrick Leahy**, agissant en qualité de *Responsable du développement des énergies renouvelables et du nucléaire* dûment habilité de la société **GE ENERGY LLC**, société de droit de l'Etat de Georgia (Etats-Unis d'Amérique), dont le siège social est situé 600 Galleria Parkway, Suite 1800, Atlanta, Georgia 30339, Etats Unis d'Amérique, et **Vincent Masureel**, agissant en qualité de Président de la société **ENERTRAG ENERGIE SAS**, société par actions simplifiée au capital de 37.000,00 euros dont le siège social est situé 9 mail Gay Lussac, 95000 Neuville-sur-Oise, 451 282 719 RCS PONTOISE,

Elles-mêmes respectivement Présidente et Directrice Générale de la société **Centrale Eolienne de la Craie SAS**, société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros, domiciliée au 9 mail Gay Lussac 95000 Neuville-sur-Oise, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Pontoise sous le numéro 824 050 835,

Avons l'honneur de vous transmettre, conformément aux articles L.181-1 et R. 181-1 et suivants du code de l'environnement, le dossier de demande d'autorisation environnementale relatif au projet de parc éolien de « La Craie », consistant en l'implantation de 4 éoliennes sur le territoire de la commune de Verdonnet. Le projet relève du régime de l'autorisation environnementale au titre de la réglementation ICPE (rubrique 2980) et de l'évaluation environnementale. Le dossier est remis en format numérique selon les modalités requises.

En outre, nous sollicitons la dérogation prévue à l'article D. 181-15-2 9° du code de l'environnement concernant le plan d'ensemble indiquant les dispositions projetées de l'installation, l'affectation des constructions et terrains avoisinants, ainsi que le tracé de l'ensemble des réseaux enterrés existants.



Centrale Eolienne de Verdonnet-Jully SAS
9, mail Gay Lussac
95000 Neuville-sur-Oise
SIREN: 847923513 RCS Pontoise



Tel. +33 1 30 30 60 09
Fax +33 1 30 30 52 57



contact-france@enertrag.com



www.enertrag.com

Compte tenu des caractéristiques dudit projet, une représentation à l'échelle minimale de 1/200^{ème} prévue à l'article susvisé n'est pas adaptée. Il est donc demandé que les plans soient établis aux échelles 1/750^{ème} et 1/2000^{ème}.

Nous restons à la disposition de vos services pour toute précision complémentaire utile à l'instruction. Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos salutations distinguées.

Vincent Masureel

Président d'**Enertrag Energie SAS**
Elle-même Directrice Générale de **Centrale Eolienne
de la Craie SAS**

Patrick Leahy

Responsable du développement des énergies
renouvelables et du nucléaire de **GE ENERGY LLC**
Dûment habilité
Elle-même Présidente de **Centrale Eolienne de la
Craie SAS**

DocuSigned by:

Vincent MASUREEL

D86021145756431...

Signed by:

Patrick Leahy

E1E48F51E4F14A4...



Centrale Eolienne de Verdonnet-Jully SAS
9, mail Gay Lussac
95000 Neuville-sur-Oise
SIREN: 847923513 RCS Pontoise



Tel. +33 1 30 30 60 09
Fax +33 1 30 30 52 57



contact-france@enertrag.com



www.enertrag.com